



Institut Scientifique et Technique de l'Animal en Ville

FORMATIONS - AUDIT - ACCOMPAGNEMENT



CATALOGUE DE FORMATIONS

ACTIVITÉ 3D

SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| Qui sommes nous ? | 3 |
| Pourquoi nous choisir ? | 4 |
| Certificats et habilitations | |
| Certiphyto et certibiocide quelles différences ? | 6 |
| Certibiocide nuisibles initial et renouvellement | 8 |
| Certibiocide autres produits | 10 |
| Cqp technicien(ne) applicateur(trice) spécialise(e) dans la maîtrise des nuisibles | 14 |
| Certiphyto différentes catégorie | 17 |
| Certiphyto initial | 18 |
| Certiphyto renouvellement | 20 |
| Certiphyto renouvellement test seul | 22 |
| Accompagnement à la certification cepa | 23 |
| Habilitation pour le transport d'animaux vivants | 24 |
| Formations techniques | |
| Adaptative learning | 27 |
| Maîtrise des populations de rongeurs | 30 |
| Lutte contre les punaises de lit CS3D (2 jours) | 31 |
| Maîtrise des punaises de lit (1 jour) | 33 |
| Maîtrise des populations de blattes | 34 |
| Maîtrise des populations de pigeons | 35 |
| Maîtrise des populations de moustiques | 36 |
| Maîtrise des populations de chenilles processionnaires | 37 |
| Maîtrise des populations de guêpes et frelons | 38 |
| Maîtrise des populations de mites alimentaires et vestimentaires | 39 |
| Autres nuisibles | 40 |
| Insecticides mode d'emploi | 41 |
| Maîtrise des nuisibles dans le cadre du plan sanitaire et des normes d'hygiène en agroalimentaire | 42 |
| Maîtrise des nuisibles en restauration collective | 43 |
| Hygiène alimentaire | 44 |
| Nettoyage et désinfection en agro-alimentaire | 45 |
| Conditions générales de vente | 46 |
| Où nous trouver? | 54 |

La gestion des risques liés aux organismes vivants



QUI SOMMES NOUS ?

L'ISTAV est un organisme de conseil et de formation créé en 2007 ayant pour but d'apporter des connaissances sur la faune urbaine, les animaux de compagnie et l'hygiène.

Nos formations sont axées autour de quatre grands domaines :

- **Maîtrise des populations** d'espèces dites indésirables,
- **Animaux de compagnie,**
- **Hygiène** en agroalimentaire,
- **Réglementation** des produits chimiques liés à la vie animale ou végétale.

L'ISTAV est une entreprise constituée d'une équipe pluridisciplinaire : vétérinaires, éthologues, juriste, entomologistes, personnes ayant une expérience dans la lutte contre les nuisibles et/ou avec les animaux de compagnie.

Son équipe pédagogique est dirigée par Monsieur **Jean-Michel MICHAUX**, docteur vétérinaire et enseignant pendant 40 ans à l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort.



Retrouvez-nous sur :
www.istav.fr

- Actualités de la lutte contre les "indésirables" et les animaux de compagnie
- Informations juridiques et scientifiques
- Orientation et conseil

Scannez moi



Suivez-nous sur



POURQUOI NOUS CHOISIR ?

Nous nous adaptons à vos besoins :

Nous pouvons réaliser des formations adaptées à vos besoins, à vos problématiques ou à votre secteur d'activité.

Une référence pérenne :

L'istav existe depuis 17 ans ! Au fil de ces années, notre organisme, bien que toujours en évolution, a su se construire des bases et des références solides.

Une totale indépendance :

L'istav ne vend pas de produits, ne réalise pas de prestations autres que la formation et le conseil. Grâce à cette indépendance, nous sommes capables de délivrer une expertise fiable et objective de chaque situation qui nous est soumise.

Des formateurs qualifiés :

Nos formateurs, biologistes, éthologues, juristes, entomologistes, ont minimum un master 2 dans leur domaine de compétence. Le processus de formation interne de nos formateurs les amène à toujours enrichir leurs connaissances et à développer de nouvelles compétences.

Une offre de formation variée et actualisée :

Nous proposons des formations de type standard, mais surtout nous nous adaptons aux besoins réels et aux contraintes de nos clients et développons régulièrement de nouvelles formations en rapport avec vos besoins.

Une expertise dans le domaine :

L'équipe de l'istav est composée de spécialistes du domaine de l'animal et du droit. La combinaison de ces compétences apporte la meilleure expertise dans notre domaine.

Notre implication dans le processus de formation :

Quelle que soit la taille de votre entreprise, l'istav vous conseille et vous oriente sur votre projet de formation. Nous vous informons sur vos obligations réglementaires et vous informons sur la formation la plus adaptée en rapport avec votre projet de développement professionnel.

Des formations partout en france :

Quel que soit votre département, les formateurs de l'istav se déplacent pour former les groupes de salariés de votre entreprise ou votre organisme.

Un engagement pour la santé et pour l'environnement :

L'istav s'engage depuis toujours dans la préservation de la santé humaine et la protection de l'environnement. Ces deux objectifs sont au cœur de la politique de l'istav depuis sa création.



■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

CERTIFICATS & HABILITATIONS

Faites d'une formation obligatoire,
une formation utile !



CERTIPHYTO & CERTIBIOCIDÉ

Quelles différences ?

Quel certificat correspond à mon activité ?

Le Certibiocide ainsi que le Certiphyto sont destinés aux personnes d'entreprises, particulières ou en reconversion, uniquement dans le cadre **PROFESSIONNEL**.

CERTIBIOCIDÉ

Certificat permettant l'utilisation, l'acquisition et/ou la vente de certains types de produits biocides exclusivement réservés aux professionnels.



CERTIPHYTO

Certificat permettant la réalisation d'activités en lien avec les produits phytopharmaceutiques.



En résumé :

CERTIBIOCIDÉ

Protection santé publique :

Lutte contre les rats, les souris, les blattes, les punaises de lit, les frelons chez des particuliers, dans les hôtels, dans les restaurants.

CERTIPHYTO

Protection des végétaux :

Services du paysage, désherbage, espaces verts, traitement des arbres, silos à grains, agriculture.



Institut Scientifique et Technique de l'Animal en Ville

FORMATIONS - AUDIT - ACCOMPAGNEMENT

LE CERTIBIOCIDES EN 2024, DU CHANGEMENT !

CERTIBIOCIDES NUISIBLES

- **Durée : 3 jours (21h)**

Utilisateur professionnel, acquéreur ou distributeur de produits biocides professionnels TP14 (lutte contre les rongeurs), TP18 (lutte contre les insectes et les autres arthropodes) et TP20 (lutte contre les autres vertébrés).

CERTIBIOCIDES AUTRES PRODUITS

- **Durée : 1 jour (7h)**

Utilisateur professionnel, acquéreur ou distributeur de produits biocides professionnels TP8 (protection du bois), TP 15 (lutte contre les oiseaux) et TP21 (produits antisalissures)

CERTIBIOCIDES DÉSINFECTANTS

- **Durée : 1 jour (7h)**

Décideur, acquéreur ou distributeur de produits désinfectants professionnels TP2, 3 et 4



www.istav.fr

info@istav.fr
01 43 62 67 82

Suivez-nous sur



Disponible en présentiel
et en visioconférence

CERTIBIOCIDES NUISIBLES INITIAL ET RENOUVELLEMENT

Certificat individuel pour l'utilisation professionnelle et la distribution de certains types de produits biocides - 3 Jours



Présentiel

85 avenue Pasteur 93260 LES LILAS
ou 209 - 217 avenue de la République
93800 Epinay-sur-Seine



Visioconférence



ou dans **vos locaux**



Modalités



Tout utilisateur professionnel, distributeur ou acquéreur de produits biocides professionnels TP14 (lutte contre les rongeurs), TP18 (lutte contre les insectes et autres arthropodes) et TP20 (lutte contre les autres vertébrés).



Groupe de 5 à 15



Lien de pré-inscription



Suivant les dates du catalogue : 180€ net de taxe, par jour et par personne*



Pré-requis : aucun

À la demande :

Contactez l'ISTAV

OBJECTIFS :

- **Connaître la réglementation** relative aux produits biocides,
- **Mesurer les répercussions sur la santé** et l'environnement des produits utilisés,
- **Connaître des techniques alternatives** complémentaires aux techniques chimiques,
- **Mettre en place des stratégies de gestion** intégrée associant les différentes techniques.

CONTENU :

- **Réglementation** relative aux produits biocides
- **Prévention des risques pour la santé humaine** et pour l'environnement
- **Disponibilité de l'information**
- **Maitrise durable** des rongeurs, insectes, autres arthropodes et autres vertébrés
- **Test obligatoire** en fin de formation

*(TVA non applicable)

CERTIBIOCIDÉ

Disponible en
présentiel et en
visioconférence

FORMATIONS 2024

CERTIBIOCIDÉ NUISIBLES INITIAL et RENOUVELLEMENT – 3 jours



Présentiel ISTAV
(85 avenue Pasteur 93260 LES LILAS)



ou visioconférence

- JANVIER** 09 au 11/01/2024
- JANVIER** 30/01 au 01/02/2024
- FEVRIER** 20 au 22/02/2024
- MARS** 05 au 07/03/2024
- MARS** 19 au 21/03/2024
- AVRIL** 09 au 11/04/2024
- AVRIL** 23 au 25/04/2024
- MAI** 14 au 16/05/2024
- JUIN** 04 au 06/06/2024
- JUIN** 25 au 27/06/2024
- JUILLET** 16 au 18/07/2024
- AOUT** 06 au 08/08/2024
- AOUT** 27 au 29/08/2024
- SEPTEMBRE** 17 au 19/09/2024
- OCTOBRE** 8 au 10/10/2024
- OCTOBRE** 28 au 30/10/2024
- NOVEMBRE** 19 au 21/11/2024
- DECEMBRE** 10 AU 12/12/2024

CERTIBIOCIDÉ NUISIBLES INITIAL et RENOUVELLEMENT – 3 jours



Présentiel
(209-217 avenue de la République
93800 EPINAY SUR SEINE)

Retrouvez toutes nos dates sur :
<https://www.istav.fr/>

CERTIBIOCIDES AUTRES PRODUITS INITIAL

Certificat individuel pour l'utilisation professionnelle et la distribution de certains types de produits biocides - 1 Jour



Présentiel

85 avenue Pasteur 93260 LES LILAS
ou 209 - 217 avenue de la République
93800 Epinay-sur-Seine



Visioconférence



ou dans **vos locaux**



Modalités



Tout utilisateur professionnel, distributeur ou acquéreur de produits biocides professionnels TP8 (protection du bois), TP15 (lutte contre les oiseaux) et TP21 (produits antisalissures).



Groupe de 5 à 15



Lien de pré-inscription



Pré-requis : aucun

Certificat obtenu directement si titulaire d'un Certibiocide Nuisibles.



Suivant les dates du catalogue : 180€ net de taxe, par jour et par personne*

À la demande : Contactez l'ISTAV

OBJECTIFS :

- **Connaître la réglementation** relative aux produits biocides,
- **Mesurer les répercussions sur la santé** et l'environnement des produits utilisés,
- **Connaître des techniques alternatives** complémentaires aux techniques chimiques,
- **Mettre en place des stratégies de gestion** intégrée associant les différentes techniques.

CONTENU :

- **Réglementation** relative aux produits biocides
- **Prévention des risques pour la santé humaine** et pour l'environnement
- **Disponibilité de l'information**
- **Maîtrise durable** des nuisibles du bois, des oiseaux et des salissures.
- **Test obligatoire** en fin de formation

*(TVA non applicable)

CERTIBIOCIDES AUTRES PRODUITS INITIAL

FORMATIONS 2024

CERTIBIOCIDES AUTRES PRODUITS

INITIAL – 1 jour



Présentiel ISTAV

(85 avenue Pasteur 93260 LES LILAS)



ou visioconférence

FEVRIER 02/02/2024

MARS 08/03/2024

AVRIL 12/04/2024

MAI 17/05/2024

JUIN 28/06/2024

AOUT 09/08/2024

SEPTEMBRE 20/09/2024

OCTOBRE 31/10/2024

DECEMBRE 13/12/2024

Disponible en
présentiel et en
visioconférence

CERTIBIOCIDES AUTRES PRODUITS

INITIAL – 1 jour



Présentiel

(209-217 avenue de la République
93800 EPINAY-SUR-SEINE)

Retrouvez toutes nos dates sur :
<https://www.istav.fr/>

CERTIBIOCIDES DÉSINFECTANTS INITIAL

Certificat individuel pour l'utilisation professionnelle et la distribution de certains types de produits biocides - 1 Jour



Présentiel

85 avenue Pasteur 93260 LES LILAS
ou 209 - 217 avenue de la République
93800 Epinay-sur-Seine



Visioconférence



ou dans **vos locaux**



Modalités



Tout décideur, acquéreur ou distributeur de produits biocides professionnels

TP2 (Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux)

TP3 (hygiène vétérinaire)

TP4 (Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux).



Groupe de 5 à 30



Lien de pré-inscription



Suivant les dates du catalogue :
180€ net de taxe, par jour et par personne*



Pré-requis : aucun

À la demande : Contactez l'ISTAV

OBJECTIFS :

- **Connaître la réglementation** relative aux produits biocides,
- **Mesurer les répercussions sur la santé** et l'environnement des produits utilisés,
- **Connaître des techniques alternatives** complémentaires aux techniques chimiques,
- **Mettre en place des stratégies de gestion** intégrée associant les différentes techniques.

CONTENU :

- **Réglementation** relative aux produits biocides
- **Prévention des risques pour la santé** humaine et pour l'environnement
- **Disponibilité de l'information**
- **Maîtrise** durable des les micro-organismes et les désinfectants
- **Test obligatoire** en fin de formation

*(TVA non applicable)

CERTIBIOCIDES DÉSINFECTANTS INITIAL

FORMATIONS 2024

CERTIBIOCIDES DÉSINFECTANTS INITIAL – 1 jour



Présentiel ISTAV
(85 avenue Pasteur 93260 LES LILAS)



ou visioconférence

FEVRIER 23/02/2024

MARS 22/03/2024

AVRIL 26/04/2024

JUIN 07/06/2024

JUILLET 19/07/2024

AOUT 30/08/2024

OCTOBRE 11/10/2024

NOVEMBRE 22/11/2024

Disponible en
présentiel et en
visioconférence

CERTIBIOCIDES DÉSINFECTANTS INITIAL – 1 jour



Présentiel
(209-217 avenue de la République
93800 EPINAY-SUR-SEINE)

Retrouvez toutes nos dates sur :
<https://www.istav.fr/>



Technicien(ne) applicateur(trice)

Spécialisé(e) dans la maîtrise des nuisibles

Le métier de technicien applicateur spécialisé dans la maîtrise des nuisibles est un métier en tension c'est-à-dire que les entreprises intervenant dans ce domaine, sont à la recherche de collaborateurs.

Le nombre de postes de technicien applicateur à pourvoir dans les entreprises est particulièrement élevé.

Le technicien applicateur a pour mission de maîtriser les populations de nombreuses espèces indésirables pouvant représenter un risque pour l'être humain ou pour l'animal.

Ces espèces indésirables sont nombreuses. Il s'agit par exemple des rats, des souris, des blattes (cafards), des punaises de lit, des guêpes et des frelons, des moustiques...

Ce métier de technicien applicateur est en pleine évolution. Auparavant, les prestataires utilisaient des substances très efficaces... mais très toxiques.

L'interdiction progressive de ces substances nécessite d'aborder cette activité de technicien applicateur avec une nouvelle approche qui est totalement incluse dans notre formation.

Le CQP : la formation de haut niveau

- **Le CQP technicien applicateur est un diplôme d'Etat reconnu au RNCP**
- **Le fait est que jusqu'à une date récente,** il n'y avait pas de formation spécifique sur ce métier de technicien applicateur. On acquérait de la compétence, uniquement par l'expérience. La reconnaissance du CQP de technicien appli-

cateur par France compétence permet aujourd'hui d'acquérir une compétence et un diplôme.

Il s'agit aujourd'hui du plus haut niveau de formation dans cette activité de technicien applicateur.

Les Différentes possibilités d'obtention du CQP



CQP avant embauche

- **Formation avant d'avoir un emploi** dans ce domaine d'activité
- **Personnes inscrites à Pôle emploi**, sans activité ou travaillant dans un autre domaine d'activité (dans ce cas, elle devra quitter son emploi avant la formation)
- **Formation sur 3 mois avec 300 heures** à l'ISTAV et 3 semaines de stage en entreprise (à Paris ou en province) en fonction des marchés obtenus auprès de l'OPCO EP

CQP en Contrat de professionnalisation

- **Embauche préalable par une société de prestation en hygiène** publique en contrat de professionnalisation
- **Personnes** pouvant bénéficier du contrat de professionnalisation
- **Formation sur 1 an avec 1 semaine de formation** par semaine et le reste du temps en entreprise

CQP pour les salariés

- **Formation pour les salariés** en contrat avec l'entreprise et ayant déjà une expérience du métier
- **Une évaluation initiale des compétences** est réalisée avant la formation et celle-ci est adaptée au niveau de compétence du salarié
- **Les modalités précises** sont en cours de préparation

Principales thématiques

- **Être en mesure de réaliser un état des lieux de la situation** et d'adapter le devis du commercial en fonction de la situation (place des produits, appâts et pièges sur les lieux de l'infestation,
- **Être capable de préparer et d'appliquer les techniques chimiques** ou alternatives appropriées permettant de maîtriser les nuisibles selon les règles de sécurité et la réglementation
- **Être en mesure de réaliser les opérations de maintenance** de premier niveau de ses outils de travail
- **Être capable de réaliser les prestations nécessaires** à la maîtrise des nuisibles en tenant compte des impacts de ses activités sur l'environnement et en recherchant la plus grande efficacité et la meilleure qualité de service
- **Être capable de veiller à la traçabilité de ses actions** et de renseigner les supports de suivi d'intervention
- **Être capable d'informer la clientèle sur les interventions réalisées** et les mesures de sécurité et de prévention à prendre

Les débouchés

Les débouchés sont nombreux dans la mesure où la maîtrise des nuisibles est un sujet majeur actuel.

Le métier de technicien/ne applicateur/trice est en pleine évolution influencé par la réglementation et les changements climatiques.

De nombreuses entreprises recherchent des personnes déjà qualifiées et prêtes à intervenir sur le terrain. De plus, la clientèle à laquelle vous pourriez être confrontée est très variée : commerces, restauration, hôtelleries, particuliers, agro alimentaire.

Métiers visés

- Technicien/ne applicateur/trice hygiéniste
- Technicien/ne applicateur/trice 3D
- Technicien/ne de désinfection
- Applicateur/trice hygiéniste

Formation certifiante

- Enregistrée au RNCP
- Code ROME : K2305
- Eligible au financement CPF
- Financement OPCO



3 Lieux de formation

- Région Ile-de-France :
15 rue Chassagnolle 93260 Les Lilas
et 85 avenue Pasteur 93260 Les Lilas
- Région PACA à Marseille
- Région Hauts-de-France à Lille

MODALITÉS DE SÉLECTION DES CANDIDATS

Après réunion d'information, sélection sur CV/lettre de motivation et entretien.

CONTACT ISTAV

Senoz Isabelle info@istav.fr /0143626782

CERTIPHYTO

Certificat individuel pour l'utilisation professionnelle des produits phytopharmaceutiques

Plusieurs catégories en fonction de votre activité :

| | | |
|---|---|--|
| Conseil | ▶ | Conseils auprès des utilisateurs |
| Mise en vente vente | ▶ | Vente de produits phytopharmaceutiques à usage professionnel, organisation de la délivrance et de la vente de produits au grand public et informations sur les conditions d'utilisation PRODUITS PROFESSIONNELS PRODUITS GRAND PUBLIC |
| Décideur en Entreprise soumise à Agrément | ▶ | Intervention dans le choix technique des produits, achat des produits, utilisation des produits en prestation de service |
| Décideur en Entreprise non soumise à Agrément | ▶ | Intervention dans le choix technique des produits, acheter les produits, organiser l'utilisation et utiliser les produits pour son propre compte ou dans le cadre de l'entraide agricole |
| Opérateur | ▶ | Utilisation des produits phytopharmaceutiques selon les consignes |

CERTIPHYTO INITIAL

Certificat individuel pour l'utilisation professionnelle des produits phytopharmaceutiques toutes catégories



Présentiel ISTAV

85 avenue Pasteur 93260 LES LILAS



Visioconférence



ou dans **vos locaux**



Modalités



Professionnels utilisant, mettant en vente, vendant et délivrant des conseils relatifs à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (se référer à la page 18 pour connaître les différentes catégories)



Groupe de 5 à 16

Groupe de 5 à 12 pour la visioconférence



Pré-requis : aucun



Suivant les dates du catalogue :

180€ net de taxe, par jour et par personne*



Lien de pré-inscription

À la demande : Contactez l'ISTAV

OBJECTIFS :

- **Connaître la réglementation** relative nouvelles exigences du plan Ecophyto II,
- **Mesurer les répercussions sur la santé** et l'environnement des produits utilisés,
- **Trouver des techniques alternatives** complémentaires des techniques chimiques,
- **Mettre en place des stratégies de gestion** intégrée associant les différentes techniques.

CONTENU :

- **Réglementation et sécurité** environnementale
- **Santé sécurité applicateur** et espace ouvert au public
- **Réduction de l'usage** méthodes alternatives

CERTIPHYTO INITIAL

FORMATIONS 2024

Disponible en
présentiel et en
visioconférence

CERTIPHYTO Opérateurs

INITIAL – 2 jours avec test

MARS 26 au 27/03/2024

(UNIQUEMENT PRESENTIEL ISTAV)

JUIN 26 au 27/06/2024

(UNIQUEMENT EN VISIO)

AOUT 20 au 21/08/2024

(UNIQUEMENT PRESENTIEL ISTAV)

OCTOBRE 29 au 30/10/2024

(UNIQUEMENT EN VISIO)

DÉCEMBRE 17 au 18/12/2024

(UNIQUEMENT PRESENTIEL ISTAV)

CERTIPHYTO Décideur en entreprise soumise à agrément

INITIAL – 3 jours avec test

JANVIER 09 au 11/01/2024

(UNIQUEMENT EN VISIO)

FEVRIER 06 au 08/02/2024

(UNIQUEMENT PRESENTIEL ISTAV)

AVRIL 23 au 25/04/2024

(UNIQUEMENT EN VISIO)

JUIN 12 au 14/06/2024

(UNIQUEMENT PRESENTIEL ISTAV)

AOÛT 27 au 29/08/2024

(UNIQUEMENT EN VISIO)

OCTOBRE 22 au 24/10/2024

(UNIQUEMENT PRESENTIEL ISTAV)

DECEMBRE 10 au 12/12/2024

(UNIQUEMENT EN VISIO)

CERTIPHYTO Vente-Mise en vente

INITIAL - 3 jours avec test



Contactez l'**ISTAV**

CERTIPHYTO Décideur en entreprise non soumise à agrément

INITIAL - 2 jours avec test

AVRIL 15 au 16/04/2024

(UNIQUEMENT PRESENTIEL ISTAV)

NOVEMBRE 13 au 14/11/2024

(UNIQUEMENT PRESENTIEL ISTAV)



Contactez l'**ISTAV**



Contactez l'**ISTAV**

CERTIPHYTO Conseil

INITIAL - 4 jours avec test

CERTIPHYTO

RENOUVELLEMENT

Certificat individuel pour l'utilisation professionnelle des produits phytopharmaceutiques toutes catégories



Présentiel ISTAV

85 avenue Pasteur 93260 LES LILAS



Visioconférence



ou dans **vos locaux**



Modalités



Professionnels utilisant, mettant en vente, vendant et délivrant des conseils relatifs à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (différentes catégories en fonction de l'activité)



Groupe de 5 à 16
Groupe de 5 à 12 en visioconférence



Etre titulaire d'un Certiphyto



Suivant les dates du catalogue :
180€ net de taxe, par jour et par personne*



Lien de pré-inscription

À la demande :
Contactez l'ISTAV

OBJECTIFS :

- **Connaître la réglementation** relative nouvelles exigences du plan Ecophyto II,
- **Mesurer les répercussions sur la santé** et l'environnement des produits utilisés,
- **Trouver des techniques alternatives** complémentaires des techniques chimiques,
- **Mettre en place des stratégies de gestion** intégrée associant les différentes techniques.

CONTENU :

- **Réglementation et sécurité** environnementale
- **Santé sécurité applicateur** et espace ouvert au public
- **Réduction de l'usage** méthodes alternatives

*(TVA non applicable)

CERTIPHYTO RENOUVELLEMENT

Disponible en
présentiel et en
visioconférence

FORMATIONS 2024

CERTIPHYTO Décideur en entreprise soumise à agrément

RENOUVELLEMENT - 1 jour sans test

JANVIER 30/01/2024

(UNIQUEMENT EN VISIO)

JUILLET 23/07/2024

(UNIQUEMENT PRESENTIEL ISTAV)

OCTOBRE 01/10/2024

(UNIQUEMENT EN VISIO)

NOVEMBRE 05/11/2024

(UNIQUEMENT PRESENTIEL ISTAV)

DECEMBRE 03/12/2024

(UNIQUEMENT EN VISIO)

CERTIPHYTO Décideur en entreprise non soumise à agrément

RENOUVELLEMENT - 1 jour sans test

FÉVRIER 01/02/2024

(UNIQUEMENT EN VISIO)

JUILLET 25/07/2024

(UNIQUEMENT PRESENTIEL ISTAV)

OCTOBRE 03/10/2024

(UNIQUEMENT VISIO)

NOVEMBRE 07/11/2024

(UNIQUEMENT PRESENTIEL ISTAV)

DECEMBRE 05/12/2024

(UNIQUEMENT VISIO)

CERTIPHYTO Conseil

RENOUVELLEMENT - 2 jours sans test



Contactez l'**ISTAV**

CERTIPHYTO Vente-Mise en vente

RENOUVELLEMENT - 1 jours sans test



Contactez l'**ISTAV**

CERTIPHYTO Opérateur

RENOUVELLEMENT – 1 jour sans test

JANVIER 31/01/2024

(UNIQUEMENT EN VISIO)

JUILLET 24/07/2024

(UNIQUEMENT PRESENTIEL ISTAV)

OCTOBRE 02/10/2024

(UNIQUEMENT EN VISIO)

NOVEMBRE 06/11/2024

(UNIQUEMENT PRESENTIEL ISTAV)

DÉCEMBRE 04/12/2024

(UNIQUEMENT EN VISIO)

CERTIPHYTO RENOUVELLEMENT

TEST

Pour renouveler votre Certiphyto (quelque soit la catégorie),
vous avez la possibilité de réaliser :



Présentiel ISTAV

85 avenue Pasteur 93260 LES LILAS



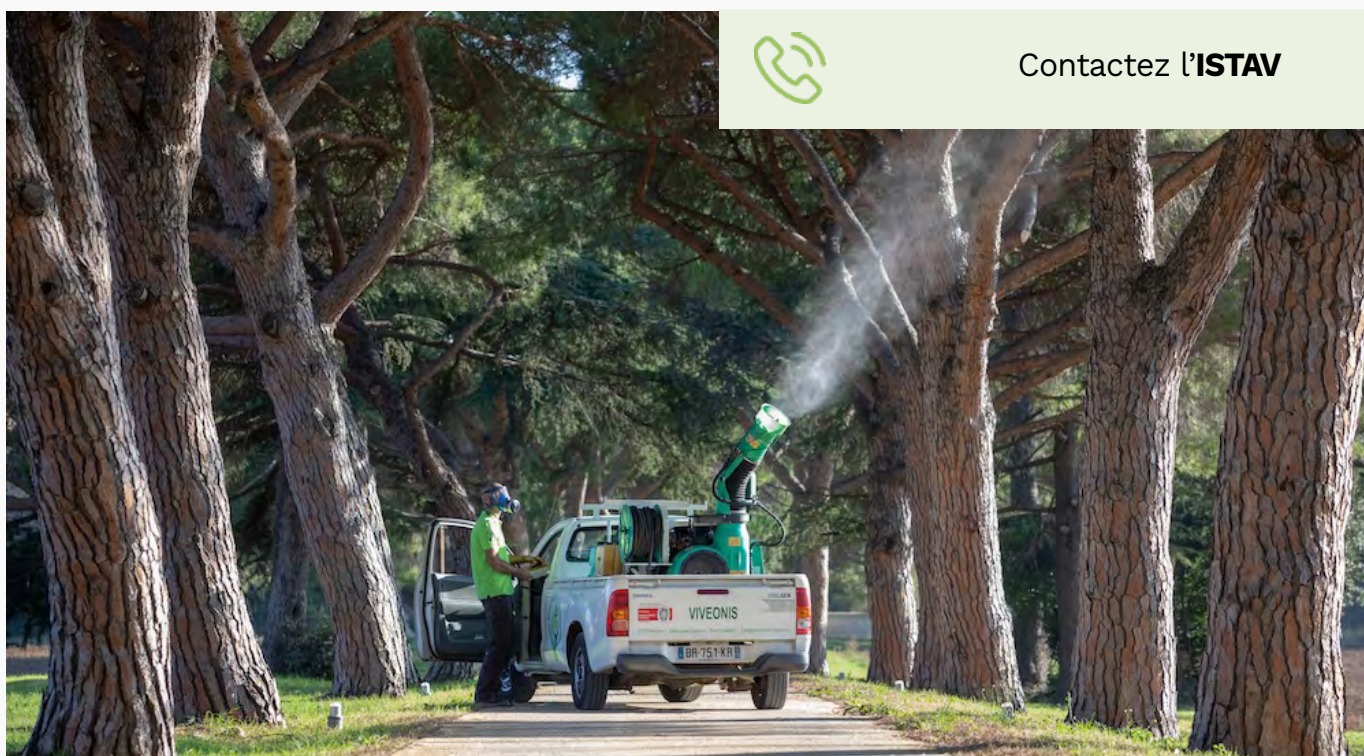
Visioconférence



Soit un test seul



**Soit une journée
de préparation
suivie d'un test**



Contactez l'**ISTAV**

ACCOMPAGNEMENT À LA CERTIFICATION CEPA SELON LA NORME EN 16 636

ACCOMPAGNEMENT SUR *3 JOURS (21H)

Au sein de l'ISTAV ou dans vos locaux



Modalités



Les entreprises prestataires du domaine
de la Dératisation, Désinfection
et Désinsectisation



Lien de pré-inscription



Pré-requis : Aucun



À la demande :
Contactez l'ISTAV

OBJECTIFS :

- **Connaître la Norme** EN 16 636
- **Comprendre** ce qui est exigé pour l'obtention de la certification
- **Obtenir les outils** d'aide à la mise en place de la certification
- **Etre accompagné** tout au long de la procédure dans l'objectif de l'obtention de la certification CEPA

CONTENU :

1^{ÈRE} Étape de l'accompagnement :

- Questionnaire afin de mieux connaître l'activité de l'entreprise et son fonctionnement
- Formation A-learning sur les dispositions et le référentiel de la certification CEPA Apprentissage à la rédaction de procédures Etude des documents rédigés

2^{ÈME} Étape de l'accompagnement :

- Audit de l'entreprise
- Evaluation du travail de rédaction Adéquation des procédures réalisées sur le fonctionnement de l'entreprise

3^{ÈME} Étape de l'accompagnement :

- Révision définitive de l'ensemble des documents
- Journée de formation CEPA pour les différents collaborateurs

HABILITATION POUR LE TRANSPORT DES ANIMAUX VIVANTS



**Chiens – Chats – Oiseaux d'ornement – Petits mammifères - Furets
Reptiles/ Amphibiens - Poissons d'ornement**



Présentiel ISTAV

85 avenue Pasteur 93260 LES LILAS



Visioconférence

ou dans **vos locaux**

Modalités



Toute personne, procédant dans un but économique, au transport d'animaux vivants sur une distance supérieure à 65 km



Suivant les dates du catalogue :

TAV Chiens - Chats - Furets :

350€ net de taxe par personne*

TAV Petits mammifères - Oiseaux :

350€ net de taxe par personne*

TAV Reptiles/Amphibiens- Poissons :

350€ net de taxe par personne*



Pré-requis : aucun



Lien de pré-inscription



Groupe de 5 à 16

Groupe de 5 à 12 en visioconférence

À la demande :

Contactez l'ISTAV

OBJECTIFS :

- **Connaître la réglementation** relative au transport des animaux vivants ;
- **Connaître les obligations** administratives inhérentes à cette activité ;
- **Mesurer la répercussion d'un voyage de courte** ou longue durée sur la santé et le bien-être des animaux ;

- **Connaître les moyens** à mettre en œuvre pour éviter la transmission de zoonoses et de maladies entre animaux.

CONTENU :

- Présentation des **dispositions réglementaires**
- Présentation des **éléments scientifiques et techniques** liés aux catégories d'espèces

*(TVA non applicable)

TRANSPORT DES ANIMAUX VIVANTS (TAV)

FORMATIONS 2024

SESSION CHIEN/CHAT/FURET

10H

JANVIER 04 au 05/01/2024
(UNIQUEMENT PRESENTIEL ISTAV)

MARS 29/02 au 01/03/2024
(UNIQUEMENT EN VISIO)

AVRIL 04 au 05/04/2024
(UNIQUEMENT PRESENTIEL ISTAV)

JUIN 11 au 12/06/2024
(UNIQUEMENT EN VISIO)

SEPTEMBRE 12 au 13/09/2024
(UNIQUEMENT PRESENTIEL ISTAV)

OCTOBRE 03 au 04/10/2024
(UNIQUEMENT VISIO ISTAV)

DECEMBRE 19 au 20/12/2024
(UNIQUEMENT PRESENTIEL ISTAV)

SESSION PETITS MAMMIFÈRES OISEAUX D'ORNEMENT

10H

FEVRIER 27 au 28/02/2024
(UNIQUEMENT PRESENTIEL ISTAV)

MAI 06 au 07/05/2024
(UNIQUEMENT PRESENTIEL ISTAV)

JUIN 06 au 07/06/2024
(UNIQUEMENT PRESENTIEL ISTAV)

SEPTEMBRE 03 au 04/09/2024
(UNIQUEMENT PRESENTIEL ISTAV)

DECEMBRE 05 au 06/12/2024
(UNIQUEMENT EN VISIO)

SESSION REPTILES / AMPHIBIENS POISSONS D'ORNEMENT

10H

JANVIER 18 au 19/01/2024
(UNIQUEMENT VISIO)

MARS 28 au 29/03/2024
(UNIQUEMENT PRESENTIEL ISTAV)

JUIN 10 au 11/06/2024
(UNIQUEMENT EN VISIO)

JUILLET 24 au 25/07/2024
(UNIQUEMENT PRESENTIEL ISTAV)

NOVEMBRE 13 au 14/11/2024
(UNIQUEMENT EN VISIO)



FORMATIONS TECHNIQUES

Devenez un expert de la lutte
contre les nuisibles !



AVEC L'ADAPTATIVE-LEARNING, NOUS ADAPTONS NOS FORMATIONS À VOS BESOINS !

Formation individuelle (A learning inter)

Vous voulez vous former :

- Au moment où vous le souhaitez
- En étant accompagné
- Et en vous focalisant sur les notions que vous avez besoin d'acquérir

Nous vous proposons le A-learning INTER

Il s'agit d'une formation en semi-présentiel se déroulant dans nos locaux selon une méthode pédagogique inédite.

Elle s'appuie sur une formation vidéo et un accompagnement par un formateur présent dans la salle. Après une évaluation et une discussion initiale, vous ne suivez que les conférences dont vous avez besoin.

Avec cette méthode :

- **Vous pouvez suivre la formation** au moment où vous êtes disponible
- **Le temps de formation** est plus réduit parce que vous étudiez uniquement ce dont vous avez besoin
- **Vous avez un formateur** pour répondre à vos questions dès que vous en avez besoin



AVEC L'ADAPTATIVE-LEARNING, NOUS ADAPTONS NOS FORMATIONS À VOS BESOINS !

Formation de l'ensemble de vos collaborateurs (a learning intra)

Vous voulez former :

- L'ensemble de vos collaborateurs à une procédure particulière (description d'un traitement par exemple)
- Les nouveaux embauchés au mode de fonctionnement de l'entreprise

Nous vous proposons le A-learning INTRA

Nous réalisons pour vous, dans vos locaux, avec votre matériel et selon vos procédures, les formations sous forme de films vidéos et nous les mettons à votre disposition soit sur votre serveur, soit sur un serveur extérieur à votre entreprise. Nous vous formons aussi à l'utilisation de cette méthode

Avec cette méthode, vos collaborateurs visualisent précisément les différentes étapes d'une procédure :

- Vos collaborateurs peuvent visualiser cette formation au moment où vous le souhaitez. Ils n'ont pas l'obligation de le voir tous en même temps
- Les nouveaux embauchés auront une excellente formation sans que vous ayez à y consacrer trop de temps
- Vous avez un système facile à faire évoluer dans le temps





Thierry,
**Technicien dans le domaine
de la lutte contre les nuisibles**



« Je viens d'assister à la formation de l'ISTAV sur la maîtrise des nuisibles. C'est la première fois que je suis une formation où l'on est à la fois assisté par une formatrice et en même temps où l'on peut utiliser le PC.

A la différence des formations classiques où l'on reste assis dans la salle en assistant au déroulé de la formation avec le formateur qui suit le script, là on peut travailler sur des documents, on assiste aussi à des lectures de vidéos, on peut mettre en pause, on peut revenir sur les documents, on peut aussi poser des questions à la formatrice. Ce qui est intéressant aussi ce sont les petits quizz

qui permettent de faire le point sur ce que l'on a vu pendant le déroulement des différentes parties.

J'ai aussi apprécié le fait que ce soit en petit nombre. On est en petits groupes ce qui permet en même temps de faire des sujets communs, on aborde certaines questions et on peut réfléchir en groupe (...).

J'ai aussi apprécié le fait de retrouver beaucoup d'éléments de mon quotidien en tant que technicien. Ca me permet d'avoir des rappels sur des procédures.

Pour tout ça, ça a été pour moi une formation très intéressante et très enrichissante. »

Olivier,
**Entrepreneur dans le domaine de la lutte contre
les nuisibles**



« Je viens de terminer à l'ISTAV la formation sur la maîtrise des nuisibles, formation très intéressante dans le sens où on utilise un PC. Ce n'est pas une formation où on est dans une salle avec un formateur qui parle pendant 3 heures.

L'avantage de cette méthode c'est que l'on peut revenir sur des modules que l'on a vus s'il y a quelque chose que l'on n'a pas compris. On peut revenir en arrière,

revoir des vidéos, prendre son temps et aller à son rythme. Et si jamais il y a quoi que ce soit de toute façon la formatrice est là pour répondre à nos questions. Je recommande fortement cette formation ! »

MAITRISE DES POPULATIONS DE RONGEURS

MIEUX LES CONNAÎTRE POUR MIEUX LES MAÎTRISER - 2 jours (14h)



Présentiel

85 avenue Pasteur 93260 LES LILAS
ou 209 - 217 avenue de la République
93800 Epinay-sur-Seine



Visioconférence
ou en A-Learning

Modalités



Prestataires privés de la lutte contre les nuisibles / Collectivités territoriales / Professionnels de l'hôtellerie ou de la restauration / Toute personne souhaitant mieux connaître comment maîtriser les populations de rongeurs



Groupe de 5 à 16



Lien de pré-inscription



Pré-requis : aucun



A-learning ISTAV -> 250 € net de taxe par personne pour la formation
autres modalités : contactez ISTAV

Objectifs :

- **Mieux connaître la biologie** et le comportement des rongeurs (rats surmulots, rats noirs et souris)
- **Etre capable de mettre en place** un protocole de diagnostic
- **Connaître les méthodes** de maîtrise des rongeurs
- Etre en mesure de mettre en place une **véritable stratégie de gestion intégrée**

Contenu :

- **Problématique**
- **Biologie**
- **Dynamique des populations diagnostic**
- **Méthodes suppressives**
- **Méthodes préventives**

FORMATIONS 2024 RONGEURS

Retrouvez toutes nos dates sur :
<https://www.istav.fr/>

Disponible en A-learning à l'ISTAV sur
une journée (7h)



Contactez l'ISTAV

LUTTE CONTRE LES PUNAISES DE LIT

Formation sur 2 jours (14h)



Présentiel

85 avenue Pasteur 93260 LES LILAS
ou 209 - 217 avenue de la République 93800 Epinay-sur-Seine



Modalités



Le Ministère du Logement a signé une convention avec la Chambre syndicale (CS3D) afin de promouvoir les entreprises dont les collaborateurs ont été formés à une approche qualitative dans le traitement des punaises de lit.

Si vous souhaitez que votre entreprise soit reconnue comme compétente par le Ministère du Logement, vos collaborateurs (ceux qui interviennent dans le traitement des punaises de lit) doivent suivre une formation de 2 jours.



Pré-requis : Aucun



Groupe de 5 à 16



Lien de pré-inscription



420€ net de taxe par personne pour la formation* / Dans vos locaux : Contactez l'ISTAV

Objectifs :

- **Mieux connaître la biologie** et le comportement des rongeurs (rats surmulots, rats noirs et souris)
- **Etre capable de mettre en place** un protocole de diagnostic
- Connaître les méthodes **maîtrise des punaises de lit**
- Etre en mesure de mettre en place une **véritable stratégie de gestion intégrée**

Contenu :

- **Problématique**
- **Biologie**
- **Dynamique des populations diagnostic**
- **Méthodes suppressives**
- **Méthodes préventives**
- **Test obligatoire à la fin de la formation**

*(TVA non applicable)

PUNAISES DE LIT

FORMATIONS 2024



Présentiel ISTAV

(85 avenue Pasteur 93260 LES LILAS)

JANVIER 24 au 25/01/2024

FEVRIER 29/02 au 01/03/2024

AVRIL 02 au 03/04/2024

MAI 02 au 03/05/2024

MAI 30 au 31/05/2024

JUILLET 01 au 02/07/2024

AOUT 01 au 02/08/2024

SEPTEMBRE 05 au 06/09/2024

OCTOBRE 14 au 15/10/2024

DECEMBRE 05 au 06/12/2024



Présentiel

(209 - 217 avenue de la République
93800 EPINAY-SUR-SEINE)

Retrouvez toutes nos dates sur :
<https://www.istav.fr/>



Test obligatoire
à la fin de la
formation

MAITRISE DES POPULATIONS DE PUNAISES DE LIT

MIEUX LES CONNAÎTRE POUR MIEUX LES MAÎTRISER

Formation sur 1 jour (7h) Cette formation ne permet pas d'obtenir l'inscription sur le site CS3D



Présentiel ISTAV

(85 avenue Pasteur 93260 LES LILAS)



**Visioconférence
ou en A-Learning**

Modalités



Prestataires privés de la lutte contre les nuisibles / Collectivités territoriales / Professionnels de l'hôtellerie ou de la restauration / Toute personne souhaitant mieux connaître comment maîtriser les populations de punaises de lit



Groupe de 5 à 16



Lien de pré-inscription



Pré-requis : Aucun



A-learning ISTAV : 250 € net de taxe par personne pour la formation
Autres modalités : contactez ISTAV

Objectifs :

- **Mieux connaître la biologie** et le comportement des punaises de lit
- **Etre capable de mettre en place** un protocole de diagnostic
- **Connaître les méthodes** de maîtrise des punaises de lit
- Etre en mesure de mettre en place une **véritable stratégie de gestion intégrée**

Contenu :

- **Problématique**
- **Biologie**
- **Diagnostic**
- **Méthodes de maîtrise**
- **Méthodes préventives**



**FORMATIONS
À LA DEMANDE**



Contactez l'**ISTAV**

MAITRISE DES POPULATIONS DE BLATTES

MIEUX LES CONNAÎTRE POUR MIEUX LES MAÎTRISER

Formation sur 1 jour (7h)



Présentiel ISTAV

(85 avenue Pasteur 93260 LES LILAS)



Visioconférence

ou en A-Learning

Modalités



Prestataires privés de la lutte contre les nuisibles / Collectivités territoriales / Professionnels de l'hôtellerie ou de la restauration / Toute personne souhaitant mieux connaître comment maîtriser les populations de blattes



Pré-requis : Aucun



Groupe de 5 à 16



Lien de pré-inscription



A-learning ISTAV : 250 € net de taxe par personne pour la formation

Autres modalités : contactez ISTAV

Objectifs :

- **Mieux connaître la biologie** et le comportement des blattes
- **Etre capable de mettre en place** un protocole de diagnostic
- **Connaître les méthodes** de maîtrise des blattes
- Etre en mesure de mettre en place une **véritable stratégie de gestion intégrée**

Contenu :

- **Problématique**
- **Biologie**
- **Diagnostic**
- **Méthodes de maîtrise**
- **Méthodes préventives**



**FORMATIONS
À LA DEMANDE**



Contactez l'**ISTAV**

MAITRISE DES POPULATIONS DE PIGEONS

MIEUX LES CONNAÎTRE POUR MIEUX LES MAÎTRISER

Formation sur 1 jour (7h)



Présentiel ISTAV

(85 avenue Pasteur 93260 LES LILAS)



**Visioconférence
ou en A-Learning**

Modalités



Prestataires privés de la lutte contre les nuisibles / Collectivités territoriales / Professionnels de l'hôtellerie ou de la restauration / Toute personne souhaitant mieux connaître comment maîtriser les populations de pigeons



Groupe de 5 à 16



Lien de pré-inscription



Pré-requis : Aucun



A-learning ISTAV : 250 € net de taxe par personne pour la formation
Autres modalités : contactez ISTAV

Objectifs :

- **Mieux connaître la biologie** et le comportement des pigeons
- **Etre capable de mettre en place** un protocole de diagnostic
- **Connaître les méthodes** de maîtrise des pigeons
- Etre en mesure de mettre en place une **véritable stratégie de gestion intégrée**

Contenu :

- **Problématique**
- **Biologie**
- **Diagnostic**
- **Méthodes de maîtrise**
- **Méthodes préventives**



**FORMATIONS
À LA DEMANDE**



Contactez l'**ISTAV**

MAITRISE DES POPULATIONS DE MOUSTIQUES

MIEUX LES CONNAÎTRE POUR MIEUX LES MAÎTRISER

Formation sur 1 jour (7h)



Présentiel ISTAV

(85 avenue Pasteur 93260 LES LILAS)



**Visioconférence
ou en A-Learning**

Modalités



Prestataires privés de la lutte contre les nuisibles / Collectivités territoriales / Professionnels de l'hôtellerie ou de la restauration / Toute personne souhaitant mieux connaître comment maîtriser les populations de moustiques



Groupe de 5 à 16



Lien de pré-inscription



Pré-requis : Aucun



A-learning ISTAV : 250 € net de taxe par personne pour la formation
Autres modalités : contactez ISTAV

Objectifs :

- **Mieux connaître la biologie** et le comportement des moustiques
- **Etre capable de mettre en place** un protocole de diagnostic
- **Connaître les méthodes** de maîtrise des moustiques
- Etre en mesure de mettre en place une **véritable stratégie de gestion intégrée**

Contenu :

- **Problématique**
- **Biologie**
- **Diagnostic**
- **Méthodes de maîtrise**
- **Méthodes préventives**



**FORMATIONS
À LA DEMANDE**



Contactez l'**ISTAV**

MAITRISE DES POPULATIONS DE CHENILLES PROCESSIONNAIRES

MIEUX LES CONNAÎTRE POUR MIEUX LES MAÎTRISER

Formation sur 1 jour (7h)



Présentiel ISTAV
(85 avenue Pasteur 93260 LES LILAS)



**Visioconférence
ou en A-Learning**

Modalités



Prestataires privés de la lutte contre les nuisibles / Collectivités territoriales / Professionnels de l'hôtellerie ou de la restauration / Toute personne souhaitant mieux connaître comment maîtriser les populations de chenilles processionnaires



Groupe de 5 à 16



Lien de pré-inscription



Pré-requis : Aucun



A-learning ISTAV : 250 € net de taxe par personne pour la formation
Autres modalités : contactez ISTAV

Objectifs :

- **Mieux connaître la biologie** et le comportement des chenilles processionnaires
- **Etre capable de mettre en place** un protocole de diagnostic
- **Connaître les méthodes** de maîtrise des chenilles processionnaires
- Etre en mesure de mettre en place une **véritable stratégie de gestion intégrée**

Contenu :

- **Problématique**
- **Biologie**
- **Diagnostic**
- **Méthodes de maîtrise**
- **Méthodes préventives**



**FORMATIONS
À LA DEMANDE**



Contactez l'**ISTAV**

MAITRISE DES POPULATIONS DE GUÈPES ET DE FRELONS

MIEUX LES CONNAÎTRE POUR MIEUX LES MAÎTRISER

Formation sur 1 jour (7h)



Présentiel ISTAV

(85 avenue Pasteur 93260 LES LILAS)



**Visioconférence
ou en A-Learning**

Modalités



Prestataires privés de la lutte contre les nuisibles / Collectivités territoriales / Professionnels de l'hôtellerie ou de la restauration / Toute personne souhaitant mieux connaître comment maîtriser les populations de guêpes et frelons



Groupe de 5 à 16



Lien de pré-inscription



Pré-requis : Aucun



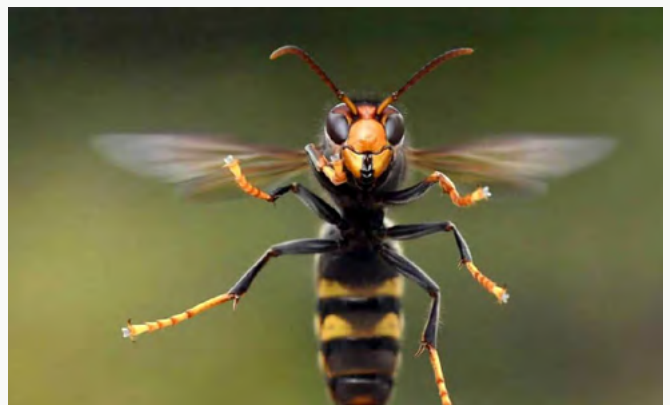
A-learning ISTAV : 250 € net de taxe par personne pour la formation
Autres modalités : contactez ISTAV

Objectifs :

- **Mieux connaître la biologie** et le comportement des guêpes et frelons
- **Etre capable de mettre en place** un protocole de diagnostic
- **Connaître les méthodes** de maîtrise des guêpes et frelons
- Etre en mesure de mettre en place une **véritable stratégie de gestion intégrée**

Contenu :

- **Problématique**
- **Biologie**
- **Diagnostic**
- **Méthodes de maîtrise**
- **Méthodes préventives**



**FORMATIONS
À LA DEMANDE**



Contactez l'**ISTAV**

MAITRISE DES POPULATIONS DE MITES ALIMENTAIRES ET VESTIMENTAIRES

MIEUX LES CONNAÎTRE POUR MIEUX LES MAÎTRISER

Formation sur 1 jour (7h)



Présentiel ISTAV

(85 avenue Pasteur 93260 LES LILAS)



**Visioconférence
ou en A-Learning**

Modalités



Prestataires privés de la lutte contre les nuisibles / Collectivités territoriales / Professionnels de l'hôtellerie ou de la restauration / Toute personne souhaitant mieux connaître comment maîtriser les populations de mites



Pré-requis : Aucun



Groupe de 5 à 16



Lien de pré-inscription



A-learning ISTAV : 250 € net de taxe par personne pour la formation
Autres modalités : contactez ISTAV

Objectifs :

- **Mieux connaître la biologie** et le comportement des mites alimentaires/vestimentaires
- **Etre capable de mettre en place** un protocole de diagnostic
- **Connaître les méthodes** de maîtrise des mites alimentaires et vestimentaires
- Etre en mesure de mettre en place une **véritable stratégie de gestion intégrée**

Contenu :

- **Problématique**
- **Biologie**
- **Diagnostic**
- **Méthodes de maîtrise**
- **Méthodes préventives**



**FORMATIONS
À LA DEMANDE**



Contactez l'**ISTAV**

D'AUTRES ESPÈCES PEUVENT ÊTRE ÉTUDIÉES À VOTRE DEMANDE

Certaines
disponibles
également en
a-learning



MOUETTES & GOELANDS



INSECTES DES MUSÉES



INSECTES DES DENRÉES STOCKÉES

Contenu :

- Problématique
- Biologie
- Diagnostic
- Méthodes de maîtrise
- Méthodes préventives



Contactez l'**ISTAV**

INSECTICIDES

MODE D'EMPLOI

Formation sur 1 jour (7h)



Présentiel

85 avenue Pasteur 93260 LES LILAS
ou 209 - 217 avenue de la République 93800 Epinay-sur-Seine



A-Learning

Modalités



Tout professionnel souhaitant appréhender le fonctionnement des insecticides, l'intérêt et les limites de chaque méthode d'application afin de faire des choix stratégiques, adaptés à chaque situation et insecte



Groupe de 5 à 16



Lien de pré-inscription



Pré-requis : aucun



Contactez l'ISTAV

Objectifs :

- Offrir une connaissance approfondie de la nature chimique des insecticides,
- Appréhender les différentes méthodes d'utilisation,
- Mettre en pratique la technique de la pulvérisation.

Contenu :

- Etude des substances actives : substances existantes, mécanismes d'action et freins à l'utilisation
- Méthodes d'application et produits adaptés : les gels, la pulvérisation, la nébulisation, la fumigation et les autres méthodes
- Travaux pratiques sur la pulvérisation

FORMATIONS 2024 INSECTICIDES MODE D'EMPLOI À LA DEMANDE

Retrouvez toutes nos dates sur :
<https://www.istav.fr/>



Contactez l'ISTAV

MAITRISE DES NUISIBLES DANS LE CADRE DU PLAN SANITAIRE ET DES NORMES D'HYGIÈNE EN AGROALIMENTAIRE



Formation sur 1 jour (7h)



Présentiel

85 avenue Pasteur 93260 LES LILAS
ou 209 - 217 avenue de la République 93800 Epinay-sur-Seine



Visioconférence
ou en A-Learning

Modalités



Tout professionnel souhaitant appréhender le fonctionnement des insecticides, l'intérêt et les limites de chaque méthode d'application afin de faire des choix stratégiques, adaptés à chaque situation et insecte



Pré-requis : aucun



Groupe de 5 à 16



Lien de pré-inscription



Contactez l'ISTAV

Objectifs :

- **Appréhender les notions de danger** et de risque en agroalimentaire
- **Connaître les principaux textes** en vigueur dans le domaine de l'hygiène en agroalimentaire
- **Connaître les normes** et les procédures de certification applicables
- **Savoir mettre en place** en place les règles et bonnes pratiques d'hygiène dans ce domaine

Contenu :

- **Problématique**
- **Biologie**
- **Diagnostic**
- **Méthodes de maîtrise**
- **Méthodes préventives**

FORMATIONS 2024 MAITRISE DES NUISIBLES À LA DEMANDE

Retrouvez toutes nos dates sur :
<https://www.istav.fr/>



Contactez l'ISTAV

MAITRISE DES NUISIBLES EN RESTAURATION COLLECTIVE



Formation sur 1 jour (7h)



Présentiel ISTAV
(85 avenue Pasteur 93260 LES LILAS)



**Visioconférence
ou en A-Learning**

Modalités



Personnel encadrant des équipes de nettoyage en restauration collective, personnel travaillant au sein d'établissement de restauration collective



Groupe de 5 à 16



Lien de pré-inscription



Pré-requis : aucun



Contactez l'ISTAV

Objectifs :

- **Etre capable** de comprendre les objectifs de la maîtrise sanitaire
- **Avoir connaissance** du plan de maîtrise sanitaire
- **Etre capable d'adapter le plan** de maîtrise sanitaire à la maîtrise des populations de nuisibles en restauration collective

Contenu :

- **Objectifs de la maîtrise sanitaire** dispositions juridiques et normatives
- **Plan de maîtrise sanitaire** adaptation à la maîtrise des nuisibles en restauration collective

FORMATIONS À LA DEMANDE



Contactez l'ISTAV



HYGIÈNE ALIMENTAIRE

Formation sur 2 jours (14h)



Présentiel ISTAV

(85 avenue Pasteur 93260 LES LILAS)



**Visioconférence
ou en A-Learning**

Modalités



Personnel encadrant des équipes de nettoyage en restauration collective, personnel travaillant au sein d'établissement de restauration collective



Groupe de 5 à 16



Lien de pré-inscription



Pré-requis : aucun



Contactez l'ISTAV

Objectifs :

- **Connaître les dangers** pour la sécurité alimentaire
- **Maîtriser la réglementation** relative à l'hygiène alimentaire
- **Savoir** mettre en place un plan de maîtrise sanitaire

Contenu :

- **Aliments et risques** pour le consommateur
- **Fondamentaux de la réglementation** communautaire et nationale (cible restauration commerciale)
- **Plan de maîtrise sanitaire**

FORMATIONS 2024 À LA DEMANDE



Contactez l'ISTAV



NETTOYAGE ET DÉSINFECTION EN AGRO-ALIMENTAIRE



Formation sur 1 jour (7h)



Présentiel ISTAV
(85 avenue Pasteur 93260 LES LILAS)



**Visioconférence
ou en A-Learning**

Modalités



Responsable d'usine, responsable de production, responsable qualité, chef d'équipe et tout professionnel de la lutte contre les nuisibles souhaitant approfondir ses connaissances sur ce domaine



Groupe de 5 à 16



Lien de pré-inscription



Pré-requis : aucun



Contactez l'ISTAV

Objectifs :

- **Comprendre d'un point de vue** chimique et biologie à quoi correspond le manque d'hygiène
- **Connaître les modalités** de contamination de la matière par les agents infectieux et parasitaires
- **Être au fait des différents** types de détergents et de désinfectants
- **Mesurer les répercussions** de leur usage (efficacité, maîtrise des dangers)
- **Savoir comment les choisir, maîtriser leur usage**
- **Être capable** d'établir un plan de nettoyage/désinfection

Contenu :

- **Matières indésirables et contamination** des aliments principes et procédés de nettoyage
- **Principes et procédés de désinfection**
- **Stratégie générale** de l'hygiène en agro-alimentaire

FORMATIONS À LA DEMANDE



Contactez l'ISTAV



Conditions Générales de Vente

1. PRÉSENTATION

ISTAV est un organisme de formation dont le siège se situe 85, avenue Pasteur – 93260 LES LILAS, et dont la déclaration d'activité est enregistrée auprès du Préfet de la Région Ile de France sous le numéro 11 93 9559793. ISTAV développe, propose et dispense des formations en présentiel et des formations à distance en mode e- learning. ISTAV réalise également des études et du conseil opérationnel aux entreprises. Toute prestation fera préalablement l'objet d'une contractualisation, dont la formation, sera ci-après nommée « Contrat ».

2. OBJET

Les présentes conditions de vente s'appliquent à toute l'offre d'ISTAV relative à des contrats passés avec ISTAV par tout client professionnel ou particulier (ci-après dénommé « Client »). Le fait de signer le contrat implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes conditions. Le fait qu'ISTAV ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes conditions de vente ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement. Le Client se porte fort du respect des présentes conditions de vente par lui et l'ensemble de ses salariés, préposés ou agents s'il est un client professionnel. Le Client reconnaît également que, préalablement à toute commande, il a bénéficié des informations suffisantes de la part de ISTAV lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre ISTAV à ses besoins.

a. Descriptif :

3. TYPES DE FORMATIONS

Les dispositions du présent article concernent la formation en présentiel ou à distance. Elle s'adresse à des apprenants individuels, ou collectifs dans le cas d'une formation sur-mesure. Elle est réalisée en France ou à l'étranger, dans les locaux de l'ISTAV, ceux mis à disposition par ISTAV ou par le Client.

b. Conditions financières :

i. Tarifs

Tous les tarifs sont exprimés en euros. Les tarifs présentés dans le Catalogue de prestation sont fermes et définitifs. Les tarifs exprimés s'entendent hors taxes ; ils sont éventuellement à majorer du taux de TVA applicable en vigueur. Sauf en cas de formation sur mesure, le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription, comptant, sans escompte à l'ordre de l'ISTAV. Toute formation commencée est due dans son intégralité.

ii. Modalités de règlement

Sauf mention contraire, les règlements seront effectués aux conditions suivantes :

- Le paiement est dû dans son intégralité au moment de l'inscription ou au plus tard au 1er jour de la formation sauf en cas de prise en charge par un organisme financeur
- Le client fait part à l'ISTAV de l'existence d'une demande de prise en charge par un organisme financeur avant le commencement de la formation
- Aucun escompte ne sera appliqué en cas de règlement avant l'échéance

Les règlements peuvent se faire selon les modalités suivantes :

- Soit par virement bancaire
- Soit par chèque à l'ordre de l'ISTAV
- Soit par espèces
- Soit par mandat de prélèvement dont le modèle est joint à la convention

En cas de retard de paiement, ISTAV pourra suspendre tous les contrats en cours et désactiver l'accès au module e-learning, sans préjudice de toute autre voie d'action. Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable l'application de pénalités de retard mensuelles d'un montant égal à une fois les pénalités légales. ISTAV aura la faculté de suspendre le service jusqu'à complet paiement et obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du Client et intérêts qui pourraient être dus à ISTAV.

iii. Paiement en ligne

Le règlement de vos formations peut aussi s'effectuer par carte bancaire via le lien qui vous sera envoyé par mél avec votre contrat/ convention de formation, grâce à notre système sécurisé de paiement en ligne.

Conformément aux dispositions de l'article L.121-21 du Code de la Consommation, vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la réception de votre justificatif de paiement en ligne, pour exercer votre droit de rétraction sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité.

c. Documents contractuels :

Le présent article ne concerne pas le cas des formations sur-mesure pour lesquelles un contrat spécifique aura été établi. Pour chaque inscription, une convention valant contrat est établie selon les textes en vigueur et systématiquement envoyée au Client qui devra la retourner au plus tard 30 jours calendaires après son inscription. Revêtue d'un bon pour accord et de la signature de la personne autorisée, et accompagnée de tous les documents et informations requis. Le contrat est réputé valide à réception par ISTAV de cette convention complète, dûment signée (ci-après dénommée « Contrat ») et entre en vigueur. Une attestation de participation est adressée au Client après la formation.

d. Remplacement d'un participant :

ISTAV offre la possibilité à ses clients professionnels de remplacer un participant par un autre participant ayant le même profil, les mêmes besoins en formation et disponible aux dates indiquées. Le remplacement d'un participant est possible jusqu'à la date de clôture de l'inscription ou 15 jours calendaires avant le début de la formation. Au-delà de cette date, et sauf mention contraire, aucune modification ne pourra être prise en compte.

e. Annulation à l'initiative du Client :

Les dates de formation en présentiel sont bloquées de façon ferme. Toute formation peut être annulée ou reportée sans contrepartie par le client au plus tard trois semaines avant le début de la formation. Pour toute annulation survenant moins de trois semaines avant le début de la session de formation, le client s'acquittera du paiement de la moitié (50%) du montant de la formation à l'exception des cas de force majeure.

f. Annulation à l'initiative de l'ISTAV :

A l'exception des cas de force majeure, toute session de formation peut être annulée à l'initiative de l'ISTAV, au plus tard trois semaines avant le début de la session de formation, sans qu'aucune contrepartie ne puisse être demandée par le Client.

Pour l'organisation des sessions de formation INTER entreprises, l'ISTAV se réserve le droit d'annuler la session de formation convenue si le nombre minimum de stagiaires requis pour l'organisation de la session n'est pas atteint. Dans ce cas, l'ISTAV prévient les participants à la session au minimum une semaine avant le début de la session et propose une nouvelle date de session dans les deux mois qui suivent la session annulée.

g. Formation e- learning :

i. Descriptif :

Le e-learning consiste à dispenser de manière individualisée des formations à distance par l'utilisation d'un ou plusieurs modules de formation dans un espace électronique sécurisé. Dans ce cadre, ISTAV consent alors au Client :

- L'ouverture d'un accès au service de la plateforme utilisée par ISTAV, au profit de l'utilisateur final (ci-après dénommé « Utilisateur ») défini comme toute personne physique titulaire d'un compte d'ouverture de session d'utilisateur lui permettant d'accéder au(x) dit(s) module(s)
- Le nombre d'utilisateurs définis au Contrat,
- Le droit d'accéder au(x) module(s) prévu(s) au Contrat.

ii. Accès à la formation :

A réception du Contrat, ISTAV transmet à l'adresse électronique de l'Utilisateur, un lien muni de codes d'accès lui offrant un droit à un accès à la formation en e-learning prévue au Contrat. Sauf mention contraire, ce droit est concédé à compter de l'accusé réception de l'e-mail de confirmation de l'accès adressé par ISTAV et jusqu'à la fin de l'année calendaire en cours, date au-delà de laquelle l'accès sera désactivé. Aucune annulation du contrat ne pourra être acceptées à compter de la date où l'Utilisateur aura fait usage de l'identifiant et du mot de passe lui permettant d'accéder à la plate-forme de l'ISTAV.

iii. Périmètre des utilisateurs :

Sauf conditions particulières expressément acceptées par ISTAV visant notamment le cas de sociétés affiliées au sein d'un groupe de sociétés, le droit d'utilisation au(x) module(s) sont concédés au seul Client signataire du Contrat.

iv. Droit d'usage personnel :

L'identifiant et le mot de passe livrés par voie électronique à l'Utilisateur, sont des informations sensibles, strictement personnelles et confidentielles, placées sous la responsabilité exclusive du Client. A ce titre, ils ne peuvent être ni cédés, ni revendus, ni partagés. Le Client se porte garant auprès d'ISTAV de l'exécution de cette clause par tout utilisateur et répondra de toute utilisation frauduleuse ou abusive des codes d'accès. Le Client informera sans délai ISTAV de la perte ou du vol des clés d'accès. En cas de violation de la clause d'inaliénabilité ou de partage constatés des clés d'accès, ISTAV se réserve le droit de suspendre le service, sans indemnité, sans préavis, ni information préalable.

v. Caractéristiques du module de formation en ligne :

Sauf stipulations éventuelles particulières, chaque module de formation disponible dans l'Offre ISTAV fait l'objet d'une fiche descriptive ; comme la durée de formation est variable selon le rythme d'acquisition de l'apprenant, elle est donnée à titre indicatif. ISTAV se réserve la faculté de modifier des modules de formation proposés sur sa plateforme, tant dans leur organisation générale que dans leur nature et contenu, sans que cette modification ouvre droit à indemnité au profit du client.

vi. Engagement d'ISTAV :

ISTAV s'engage à mettre tout en oeuvre pour permettre un accès continu à sa plateforme de e-learning, pendant la durée des droits d'utilisation du(des) module(s), sauf panne éventuelle ou contraintes techniques liées aux spécificités du réseau internet. Le Client s'engage à informer formellement ISTAV dans un délai de 48 heures à compter de la découverte d'un dysfonctionnement technique. ISTAV fera ses meilleurs efforts pour que la plateforme fonctionne de manière fiable et continue. Toutefois, le Client reconnaît que nul ne peut garantir le bon fonctionnement du réseau internet.

Dans l'hypothèse d'une interruption de service par ISTAV liée à une intervention de maintenance corrective, ISTAV mettra tout en oeuvre pour remédier au dysfonctionnement dans un délai de 48 heures ouvrées. Passé ce délai, ISTAV prolongera l'accès à la formation e-learning au profit des Utilisateurs pour une période correspondant à celle de l'indisponibilité sur la seule année en cours. En cas de maintenance évolutive de sa plateforme, ISTAV pourra également interrompre temporairement l'accès. ISTAV s'efforcera de limiter ce temps d'interruption du service et s'efforcera d'en avertir préalablement le Client. Ce dernier s'engage à ne pas réclamer d'indemnités ni de dommages et intérêts à ISTAV.

vii. Engagement du Client :

Seul ISTAV peut intervenir sur les modules. Le Client s'abstiendra d'intervenir lui-même ou faire intervenir un tiers à cette fin.

4. COMMANDE INSCRIPTION

Les inscriptions ne sont enregistrées qu'à réception d'un document écrit, dûment signé (bulletin d'inscription, courrier, fax ou e-mail). La facture tient compte de convention simplifiée.

a. Pré requis :

Pour chacune des formations les pré-requis exigés pour pouvoir participer à la formation sont indiqués sur le programme de formation, communiqué au Client lors de sa demande de formation. Pour toute formation, la maîtrise de la langue d'enseignement est exigée.

b. Attestation de stage :

Certaines formations, par leurs natures et exigences réglementaires, sont soumises à des tests d'évaluation obligatoires. La remise des attestations ou certificats de stage est soumise à la réussite de ces tests.

c. Tarif :

Le tarif applicable est celui mentionné dans le catalogue ou au contrat de formation à la date de l'enregistrement de l'inscription. Tous nos prix sont stipulés « hors taxes ». Il

convient d'ajouter la TVA e vigueur à la date d'émission de la facture. Les prix comprennent les fournitures de supports de cours mais sont exclusifs de tout autre frais, notamment de transport et d'hébergement.

d. Facture et règlement :

Les factures sont émises en fin de formation. Elles sont accompagnées de la feuille d'émergence attestant de la présence du stagiaire et d'une attestation de stage pour le participant. Pour tout nouveau client, ISTAV se réserve le droit de demander à la première inscription la totalité du montant de la prestation. Tout stage débuté est intégralement dû. Les factures sont payables à réception.

5. RESPONSABILITÉS DE L'ISTAV ET DU CLIENT

a. Responsabilité contractuelle et délictuelle :

Les dommages de toute nature causés par ISTAV ou le Client sont régis par le droit commun.

b. Force majeure :

ISTAV ne pourra être tenu responsable à l'égard du Client en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux, et sans que cette liste soit restrictive : la maladie ou l'accident d'un consultant, d'un formateur ou d'un animateur, les désastres naturels, les incendies, les lois ou règlement mis en place ultérieurement, l'interruption des télécommunications ou des transports de tout type ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable d'ISTAV.

6. PROPRIETE INTELLECTUELLE

ISTAV a l'exploitation de droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des formations proposées à ses Clients. A cet effet, l'ensemble des contenus et supports pédagogiques, quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale, etc.) utilisés par ISTAV pour assurer les formations demeurent la propriété exclusive de l'ISTAV. Ils ne peuvent faire l'objet d'aucune utilisation, transformation, reproduction, exploitation non expressément autorisée. En particulier, le Client s'interdit d'utiliser le contenu des formations pour former d'autres personnes que son propre personnel inscrit à la formation et engage sa responsabilité sur le fondement du code de la propriété intellectuelle en cas de cession ou de communication non autorisée. Toute reproduction, représentation, modification, publication, transmission, dénaturation, totale ou partielle des contenus de formation en ce compris, tout module de e-learning, sont strictement interdites, et ce, qu'el qu'en soit le procédé ou le support utilisé.

En tout état de cause, ISTAV demeure propriétaire de ses outils, contenus, méthodes et savoir-faire développés antérieurement ou à l'occasion de l'exécution des prestations pour le Client.

ISTAV se réserve le droit de sous-traiter tout ou partie des prestations proposées dans l'Offre ISTAV.

7. RGPD- PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Le traitement des données à caractère personnel est nécessaire au traitement des demandes d'inscription aux formations de l'ISTAV. Ces données sont également nécessaires à l'établissement des attestations de présence aux formations.

Les données collectées sont uniquement destinées aux services internes pour la bonne gestion des demandes de formation.

ISTAV ne conserve pas vos données à caractère personnel au-delà d'une durée de 5 ans.

Conformément à la réglementation européenne en vigueur, vous disposez des droits suivants :

- Droit d'accès et de rectification, de mise à jour, de complétude des données des utilisateurs (article 15 et 16 RGPD)
- Droit d'effacement des données des utilisateurs à caractère personnel (article 17 RGPD)
- Droit de retirer à tout moment un consentement (article 13-2c RGPD)
- Droit à la limitation du traitement des données des utilisateurs (article 18 RGPD)
- Droit d'opposition au traitement des données des utilisateurs (article 21 RGPD)
- Droit à la portabilité des données que les utilisateurs auront fournies, lorsque ces données font l'objet de traitements automatisés fondés sur leur consentement ou sur un contrat (article 20 RGPD)

Si vous souhaitez savoir comment ISTAV utilise vos données à caractère personnels ou demander à les rectifier ou modifier, vous pouvez vous adresser à ISTAV – 85 avenue Pasteur-93260 LES LILAS.

8. CONFIDENTIALITE

Les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents concernant l'autre partie et de quelque nature qu'ils soient, économiques, techniques, ou commerciaux, auxquels elles pourraient avoir accès au cours de l'exécution du Contrat ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la conclusion du Contrat, notamment l'ensemble des informations figurant dans la proposition commerciale et financière transmise par ISTAV au Client. ISTAV s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les sociétés affiliées, partenaires ou fournisseurs, les informations transmises par le Client, y compris les informations concernant les Utilisateurs.

9. DROIT APPLICABLE – ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE

Les présentes conditions sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le Client et ISTAV à l'occasion de l'exécution du Contrat, il sera recherché une solution à l'amiable et, à défaut, le règlement sera du ressort du Tribunal de Commerce de Bobigny (Seine Saint Denis).

10. RÈGLES APPLICABLES

Il est de la responsabilité du Client de s'assurer que son personnel stagiaire respecte les lois ou règles applicables, en ce compris les règles du droit de la concurrence, et ce, durant toute la durée de la formation. Tout stagiaire devra aussi se conformer aux règles de sécurité du lieu de formation.

11. MESURES PARTICULIÈRES RELATIVES A L'ÉPIDÉMIE DE CORONA VIRUS (COVID- 19)

a. Toute personne présentant des symptômes laissant penser qu'il est atteint par le coronavirus Covid 19 ne pourra pas participer à une formation.

b. Les principaux symptômes étant :
Fièvre ou sensation de fièvre- Signes de difficultés respiratoires de type toux ou essoufflement

c. Si une personne présentant des symptômes vient quand même à la formation, nous l'inviterons à quitter les lieux et nous lui fournirons une notice des dispositions qu'elle doit prendre pour elle et pour son environnement personnel.

d. En application des consignes gouvernementales, elle sera d'abord isolée des autres personnes dans une pièce séparée, en absence de signe de gravité, on organisera le retour à son domicile en évitant les transports en commun ; le coût de ce transport sera à la charge du stagiaire ou de son employeur

e. En cas de signe de gravité comme la détresse respiratoire, il faut appeler le Samu (en composant le 0 15 sur un poste fixe), c'est le Samu qui donnera la conduite à tenir. L'ISTAV recontactera par la suite le stagiaire ou son employeur, pour re planifier la formation à une date ultérieure.

Société à responsabilité limitée au capital de 30.180,00 €
Siège social : 85 avenue Pasteur 93260 LES LILAS
RCS BOBIGNY 499 838050

NOUS CONTACTER



01 43 62 67 82

<https://www.istav.fr/>



OU NOUS TROUVER



www.istav.fr

85 , avenue Pasteur
93260 LES LILAS

Métro : Porte des Lilas
ou Mairie des Lilas



istav

Institut Scientifique et
Technique de l'Animal en Ville

FORMATIONS - AUDIT - ACCOMPAGNEMENT